

Comité départemental :

Nombre de licenciés CoDep :

Possibilité de promotions (0.50 % du nombre de licenciés) :

Date prévue pour remise :

N°	Nom	Prénom	Licence n°	N° fédéral du club
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				

Le Président du CoDep (date et signature)

Ce document vaut bon de commande pour les récompenses demandées.

Il doit parvenir à la Fédération **1 mois minimum avant la date envisagée pour la remise des récompenses et au plus tard le 31 décembre de l'année.**